Prix agricoles 1995/1996: prix du sucre et qualité type des betteraves

1995/0039(CNS) - 22/02/1995 - Document de base législatif

Sucre - Prix agricoles 1995/1996 : La Commission propose un "gel" du prix de base de la betterave, du prix d'intervention du sucre blanc et de la marge de fabrication. En ce qui concerne le sucre blanc, il est proposé : - de fixer le prix indicatif à 66,50 Ecu/100 kg. - de fixer le prix d'intervention à 63,19 Ecu/100 kg pour les zones non déficitaires de la Communauté. Il est également proposé de fixer le prix de base de la betterave valable dans la Communauté à 47,67 Ecu/t au stade de livraison au centre de ramassage. Les betteraves de la qualité type devraient présenter les caractéristiques suivantes: - qualité saine, loyale et marchande; - teneur en sucre de 16% lors de la réception.